



Compte rendu de la séance du mardi 15 juin 2021

Présents : Xavier IOOS, Carole FATET, Denis MONEGAT, Béatrice FELIX, Gérard DOUSSAU, Marie-Claude GRESSARD, Marion COLIN, Dominique REMY, Christine BOULET BURGAN, Delphine BERNARD, Loïc COQUIN, Monique LAFON, Alain PINARD, Martine RAYNAUD

Représentés : Victor GIROT par Loïc COQUIN

Secrétaire(s) de la séance : Martine RAYNAUD

1) Approbation du Compte-rendu de la séance du 11/05/2021

Madame LAFON Monique, Conseillère municipale, souhaite revenir sur le point 10 et ajouter la mention suivante : « Une Conseillère, Madame LAFON, s'est indignée des termes employés à l'encontre des agents communaux ».
Monsieur Denis MONEGAT, Adjoint au Maire et Madame LAFON ajoutent qu'ils auraient apprécié que le point 1 soit plus détaillé.

Après débat, le compte-rendu de la séance du 11/05/2021 est approuvé à 14 voix pour et 1 abstention.

NB : Une mise au point, concernant les questions de communication au sein du Conseil est faite avant de débiter la séance.

2) Délibération : Télétransmission des actes d'urbanisme, avenant à la convention

Par délibération du 17 octobre 2011, le Conseil municipal a décidé de mettre en œuvre la procédure de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité de la Préfecture.

Une convention avec l'Etat a été signée le 17 octobre 2011 pour tous les actes transmissibles à l'exception des documents budgétaires, des délibérations relatives aux documents d'urbanisme et des actes relatifs au droit d'occupation des sols.

Considérant que la commune entend poursuivre la démarche engagée dans la dématérialisation de la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité à la préfecture.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, approuve à l'unanimité la proposition d'avenant à la convention permettant l'envoi dématérialisé des actes d'urbanisme et autorise monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

En vue de pallier aux absences de la Secrétaire de mairie, Madame Dominique REMY, Conseillère municipale se propose d'être formée au traitement des demandes d'urbanisme.

3) Délibération : Règlement des heures complémentaires et supplémentaires des agents

Pour faire suite à l'emploi d'un jeune Prétron sur une durée courte et dans le cadre de l'organisation du temps de travail des agents, monsieur le Maire propose au Conseil un vote concernant les modalités de réalisation des heures supplémentaires et complémentaires.

Ainsi, en fonction des nécessités de services et suivant demande de l'autorité territoriale, les agents se verront proposer en premier lieu, la récupération des heures effectuées. A défaut, ces heures seront ainsi rémunérées :

- **Heures complémentaires** (jusqu'au seuil de 35h hebdomadaires) ➤ Rémunération au taux de base du traitement.
- **Heures supplémentaires** (avec un maximum de 25h mensuelles) ➤ Rémunération des « indemnités horaires pour travaux supplémentaires » prévues par le décret n° 2002- 60 du 14 janvier 2002, aux taux fixés par ce décret.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, approuve à l'unanimité la proposition.

4) - Délibération : Adhésion à l'association des Maires des Communes Forestières + compte rendu de l'assemblée générale de l'Association des Maires de Communes Forestières de Bourgogne - Franche-Comté (COFOR) du 29/05/2021

Monsieur Alain Pinard, Conseiller municipal, s'est rendu à cette Assemblée Générale à laquelle la commune était invitée bien que n'étant pas adhérente.

Les points suivants ont été évoqués :

- l'état sanitaire préoccupant de la forêt française et de celle de notre région du fait de la monoculture qui favorise le développement d'insectes prédateurs ainsi que le réchauffement climatique

- les difficultés du marché du bois de plus en plus dominé par des acheteurs étrangers qui conduisent à faire disparaître les petites scieries locales
- la difficile réforme de l'ONF

La COFOR offre des formations aux élus afin de mieux gérer le patrimoine forestier de leurs communes et facilite également les rapports avec l'ONF. Elle est également une source d'information sur le thème de la forêt.

La cotisation assise sur les ventes de bois est modique (90€ pour 2021).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, approuve à l'unanimité la proposition d'adhésion.

5) Organisation de la journée découverte NATURA 2000 à Préty, le 09/10/2021

Monsieur Alain PINARD informe le Conseil qu'une réunion s'est tenue avec M. Marc BOREL, animateur NATURA 2000, concernant la journée découverte. Plusieurs ateliers, comme des groupes de marche ou une balade fléchée avec quiz, seront animés par les différents partenaires (NATURA 2000, chasseurs, pêcheurs, commune de Préty, etc.), un buffet sera proposé par « Au grand Galop », association du centre équestre de Préty-Cuisery.

6) Compte-rendu de la réunion PLUi du 01/062021, échéancier

Du fait de la pandémie et des élections municipales cette réunion marque la reprise des réunions de travail de la commission aménagement et urbanisme de la Communauté de Commune sous la vice-présidence de Bertrand VEAU.

Ce dernier a tenu une série de réunions commune par commune dont il a fait la synthèse au niveau communautaire avant de présenter le projet à la Direction Départementale des Territoires (DDT) dans une optique de concertation avant l'adoption du Plan Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui sera soumis au contrôle de légalité par la DDT une fois adopté par le Conseil communautaire.

Nous avons examiné les principales modifications du PADD sur lequel nous avons travaillé avant les élections municipales :

- L'une permet de rendre possible l'examen du projet Eclat en incluant dans l'axe de développement touristique du PADD d'encadrer la réalisation d'un équipement culturel de loisirs et d'attractivité touristique au nord de Tournus sur une zone jusque-là dévolue au développement économique.
- L'autre permet d'envisager d'accueillir environ 10% d'habitants en plus de ce qui était prévu dans la première version du PADD avec un besoin de foncier supérieur de 7ha. Le besoin de foncier reste en diminution de 30% par rapport aux réserves foncières fléchées dans les documents d'urbanisme actuellement en vigueur dans la communauté de communes.

Bertrand Veau a également présenté le calendrier prévisionnel :

- 30 juin à Viré et 1er juillet à Tournus : présentation du nouveau PADD en **réunions publiques ouvertes à tous les habitants** (voir invitations sur tableaux affichage communaux)
- Septembre 2021 : nouveau débat d'orientation du PADD
- Octobre / novembre 2021 : adoption du PADD en conseil communautaire
- 1^{er} semestre 2022 : contrôle de légalité par la DDT
- 2^{ème} semestre 2022 : enquête publique

7) Nominations : - Référent « Ambroisie »

- Référent « Chemins balisés de randonnée du Massif Sud Bourgogne »

Le Conseil approuve de manière unanime les nominations suivantes :

Référents « Ambroisie » ➤ MM. Alain PINARD et Olivier REMANDET

Référent « Chemins balisés de randonnée du Massif Sud Bourgogne » ➤ Madame Delphine BERNARD.

Une réunion s'est tenue, le 09/06/2021 à La Truchère, le référent sur le secteur de Préty est M. Vincent CHAUSSARD.

La carte et le balisage sont à l'étude et les plans de tracés des itinéraires sont proposés à chacune des communes concernées (une carte projet est présentée au Conseil). La question concernant la pertinence de proposer des itinéraires inter-communaux est évoquée.

8) Point sur le site internet

Madame Carole FATET, Adjointe au Maire, informe le Conseil de l'état d'avancement de la refonte du site internet communal. La commission de Communication s'est réunie le 20/05/2021. Lors de cette séance, les membres ont pu découvrir la mise en forme du nouveau site et les éléments déjà insérés. Le travail à effectuer reste cependant conséquent et nécessitera une présentation aux membres du Conseil pour validation avant mise en ligne.

9) Courrier réponse à l'association « Les Tréteaux du Platane »

Une proposition de réponse au courrier des représentants de l'association est lue par madame Carole FATET, Adjointe au Maire en charge de la Vie Associative ; faisant suite à la disparition du matériel lui appartenant et entreposé dans le local de l'ancienne chaufferie du Foyer rural.

Après un court débat sur le contenu de cette réponse, le Conseil municipal approuve et propose un dédommagement sous forme de subvention si l'activité de l'association venait à reprendre, afin de l'aider à redémarrer et ce, dans l'intérêt du village.

10) Informations et questions diverses :

➤ Incivilités : dépôts d'ordures aux containers de tri et au « Remblai »

Monsieur le Maire fait état de nombreux déchets déposés au sol, sur le territoire communal et particulièrement près des bennes de tri, à la « Plage » de Préty ou encore dans les bois. Il est proposé par madame LAFON de faire un écriteau qui précise que les containers sont aussi accessibles par l'arrière.

Des problèmes de tri sont également signalés au « Remblai ». Les déchets verts sont déposés de façon anarchique et des débris de constructions (encadrements de fenêtres, verre, ...) sont jetés malgré l'interdiction. Des travaux seront réalisés pour renforcement et rénovation de la clôture entourant les lieux.

➤ Courriers de doléances : Pigeons, voirie, terrains non entretenus, ...

Plusieurs doléances ont été reçues en mairie concernant différents sujets. Les pigeons, chassés de Tournus, se sont semble-t-il déplacés sur notre commune et engendrent des dégâts sur les récoltes. La DDT a été contactée et propose la venue d'un Lieutenant de louveterie qui pourra constater de la nuisance.

Les signalements de terrains non entretenus sont également pris en compte. Le Conseil retient la proposition d'attendre le 1^{er} juillet (une fois les foins faits) avant d'adresser des courriers aux propriétaires des parcelles concernées pour l'entretien de leurs terrains.

➤ Devis en cours : Rénovation énergétique des bâtiments publics

Monsieur le Maire a demandé des devis à plusieurs entreprises dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments publics. Le dossier est en cours.

➤ Communication : Flash info à paraître en juillet 2021

Un flash info sera prévu pour le mois de juillet. Plusieurs sujets sont envisagés et proposés par les membres du Conseil : Rappel des horaires pour les nuisances sonores, inscription sur les listes électorales pour les nouveaux habitants, journée NATURA 2000, information sur le projet de la ZA des Crôts, ...

➤ Le planning des permanences pour les scrutins des 20 et 27/06/2021 sont présentés et complétés par Madame Marie-Claude GRESSARD, Conseillère municipale.

➤ Monsieur le Maire informe le Conseil de 2 dépôts de plainte concernant la dépose « sauvage » de déchets sur le secteur communal.

➤ Monsieur le Maire annonce le départ du Capitaine MAILLOT, de la Communauté de Brigades de Tournus pour la compagnie de gendarmerie de Chalon-Sur-Saône.

➤ L'association « Le Galpon », qui gère l'évènement « Détours en Tournugeois » a pris attache avec la commune pour intégration éventuelle de Préty dans leur itinéraire 2021.

➤ L'artificier a fait demande auprès de la commune pour les feux du 14 août 2021. Après discussion et rappel des conditions sanitaires en vigueur, le Conseil émet un avis défavorable quant à l'organisation de cet événement.

➤ La question concernant les puces organisées par l'association des « Boules de Préty » est évoquée. Madame FATET se rapprochera du président de l'association.

➤ En remerciement de leurs efforts pour le fleurissement de la commune et du travail considérable qu'ils ont effectué bénévolement, Monsieur le Maire et Madame Carole FATET proposent au Conseil l'organisation d'un « Pot de l'amitié » aux membres de l'association « Préty, Pierres et Fleurs ». Après approbation du Conseil, les invitations seront adressées dans la semaine prochaine.

➤ Les élus sont informés concernant les ordres de mission. En effet, en cas de déplacement, hors du secteur communal et sous couvert des missions des élus (formations, journées d'actualités, ...), un ordre de mission doit être établi et validé par l'autorité territoriale.

➤ Des problèmes comportementaux de la part d'un agent du SIVOS ont été rapportés par plusieurs parents. Mesdames FELIX et FATET, membres du Conseil syndical ont reçu l'agent concerné et ont pu trouver une issue favorable à ce dossier.

11) Dates à retenir

➤ 30/06/2021 et 01/07/2021 : Réunions publiques PADD (voir affiches sur panneaux communaux)

➤ 05/07/2021 : Réunion de la Commission communale Bois et forêt et environnement à 17h30 en salle du Conseil

➤ 06/07/2021 : Réunion PETR pour le SCoT à 19h à Charnay-Lès-Mâcon

➤ 08/07/2021 : Bureau de la CCMT à 18h à Tournus

➤ **13/07/2021 (si nécessaire) : Prochaine séance du Conseil municipal**

Levée de la séance : 23h30

Le Maire, Xavier IOOS